

SNUipp-FSU67 infos Lettre n° 145 du 18/11/2011

Merci aux directeurs et directrices de bien vouloir transférer cette "Lettre" afin d'informer leurs adjoint(e)s.

Sans plus attendre, syndiquez-vous pour cette année 2011/2012

Nous vous proposons de vous **syndiquer sans plus tarder** pour cette année scolaire 2011/2012 à l'aide du bulletin de syndicalisation que vous trouverez... [ICI](#).

- parce que collectivement nous sommes **plus forts**.
- pour être **mieux informé(e) et défendu(e)**.
- car vous pouvez régler en **8 chèques ou en 8 prélèvements**.
- et avec la **déduction fiscale de 66%**, cela vous revient à peine à 4 euros par mois !

Informations départementales

Promotions : CAPD du 8 décembre, la der des der ?

Evaluation des enseignants : le pire est à craindre !

Un projet d'arrêté et de décret de la DGRH bouleverse notre système de promotions.

Une seule durée d'échelon est conservée : **l'ancienneté**.

L'entretien de carrière effectué par l'IEP serait assorti d'une petite carotte pour les enseignants. L'IEP pourrait proposer « une réduction d'ancienneté » de 5 mois tous les 3 ans (durée prévue entre chaque entretien) pour 30 % du corps (ce qui correspond à ce qui était le « grand choix »).

Cela entraînerait un **allongement de carrière** pour les personnels promus le plus rapidement : passage de 18 ans, dans le système actuel, à 26 ans et 8 mois, soit 8 ans et 8 mois de plus.

50% de personnels peuvent obtenir un raccourcissement de 2 mois tous les 3 ans, ce qui pourrait correspondre aux actuelles promotions au « choix ».

D'où un allongement de carrière pour les personnels promus au rythme moyen de 26 ans dans le système actuel à 28 ans et 4 mois dans le projet de décret, soit 2 ans et 4 mois de plus.

Le projet ne prévoit, pour la **période 2012-2015**, aucune procédure d'avancement d'échelon autre que **l'avancement au rythme le plus défavorable : l'ancienneté**.

Non content de sacrifier leur métier, le ministère veut aussi rogner, encore plus, le pouvoir d'achat des enseignants.

Pour prendre connaissance :

- de l'intégralité du **projet de décret** avec les nouveaux projets de tableaux d'avancement.
- des **explications** et les **commentaires** du SNUipp-FSU67.
- du **communiqué de presse** du SNUipp-FSU.

Il vous suffit de cliquer... [ICI](#).

Pour en savoir plus sur ce dossier venez nous rencontrer lors de la RIS « spéciale promotions » du 7 décembre (voir paragraphe ci-dessous).

CAPD « **promotions** » du 8 décembre : la **fiche de suivi** et le « **mode d'emploi** » sont ... [ICI](#).

« Circon'script » : l'Inspecteur d'académie répond au SNUipp-FSU67.

Suite à nos questions concernant l'archivage et l'utilisation des informations communiquées par les enseignants de notre département, l'**inspecteur d'académie** nous **répond**.

Lire sa **réponse** en cliquant...[ICI](#).

Permutations informatisées : top départ.

Vous souhaitez changer de département ? Vous avez jusqu'au 6 décembre pour participer aux permutations informatisées. Les élu(e)s du SNUipp-FSU67 se tiennent bien sûr à votre disposition. (Voir aussi infos RIS « permutations » du 23/11 ci-dessous).

Notre **dossier spécial** avec toutes les infos, la **circulaire** de l'IA67 et un **calculateur de barème** sont à lire...[ICI](#).

« RIS » ouvertes à tous : syndiqués ou non, venez vous informer .

RIS « jeunes enseignants », « permutations informatisées », « promotions », « généralistes »...il y en a pour tous les goûts.

...les **dates et lieux** de toutes les **RIS** de novembre et décembre sont... [ICI](#).

Pour vous inscrire il suffit d'envoyer au moins 8 jours avant la réunion votre courrier informant votre IEN de votre participation.

Un modèle de **courrier** est... [ICI](#).

Rappel : Les 3 heures de présence à une RIS peuvent être déduites des 18 heures dues pour les animations pédagogiques que la RIS se déroule en même temps que l'animation ou non.

Informations nationales

Le SNUipp-FSU reçu par le Directeur des affaires financières du ministère.

Suppressions de postes, **mesures catégorielles**, retraites, **indemnités** de direction et de changement de résidence...autant de sujets abordés lors de cette audience.

Le **compte rendu** est à lire...[ICI](#).

Evaluations en GS de maternelle : le SNUipp-FSU en audience au ministère.

Le ministère a ouvert des discussions avec les organisations syndicales et les fédérations de parents d'élèves sur l'**évaluation des élèves de grande section**.

Le SNUipp-FSU a été reçu : prévention n'est pas stigmatisation a rappelé le syndicat en faisant référence au projet divulgué dans la presse qui prévoyait un étiquetage des élèves dans des catégories « risque » et « haut risque ». Nous avons également insisté sur le rôle d'observation de l'enseignant dans le repérage des difficultés des élèves ainsi que celui des RASED et des médecins scolaires.

Lire le **compte rendu** de cette audience...[ICI](#).

Fonctionnaires et salariés : les éternels bouc-émissaires de l'UMP !

Après le gel de nos salaires, l'augmentation de nos prélèvements pour la retraite et la mutuelle...l'UMP et le gouvernement ont décidé d'instaurer un **délai de carence** de 1 journée en cas d'arrêt maladie.

La chasse aux malades chez les salariés est ouverte alors que les ¾ de la fraude provient des...entreprises ! Nous sommes à nouveau montrés du doigt...sauf que :

- 75% des **entreprises** du secteur privé ont des **accords de branche** ou d'entreprise qui prennent en charge (partiellement ou totalement) le délai de carence.
- En **Alsace-Moselle** (statut local) le délai de carence dans le secteur privé **n'existe pas du tout**.